



RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 23 octobre 2020

Hommage à Samuel Paty le lundi 26 octobre 2020

Modalités d'organisation d'une minute de silence dans les écoles et les établissements scolaires

La reprise des classes lundi 26 octobre 2020 se déroulera dans des circonstances particulières. L'assassinat abominable d'un enseignant d'histoire-géographie, Samuel Paty, victime d'un attentat terroriste le vendredi 16 octobre dernier à Conflans Saint-Honorine, a frappé l'École de la République au cœur.

En hommage à la mémoire de cet enseignant assassiné pour avoir accompli son métier de former des élèves pour en faire des citoyens éclairés et libres, la communauté éducative de chaque école, collège et lycée et des services académiques organisera au cours de la matinée du lundi 26 octobre un moment de recueillement.

Chaque école et établissement scolaire choisira librement le moment de la matinée où sera placée cette minute de silence, dédiée à l'émotion, qui sera précédée d'une phase d'explications aux élèves. Cet hommage sera rendu dans chaque classe, sous la responsabilité du professeur en charge.

La rectrice de région académique, Chantal Manès-Bonnisseau, participera à la minute de silence organisée à 12h au lycée Roland Garros au Tampon, où elle sera présente à l'occasion de la journée académique de l'innovation.

Dans les jours qui suivront, à l'initiative des équipes de direction et des personnels, l'hommage se poursuivra dans le cadre de démarches pédagogiques adaptées au niveau de chaque classe ainsi qu'à l'âge des élèves.

Contact presse
Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9

Des ressources sont d'ores et déjà à la disposition des enseignants pour les aider à appréhender les thèmes de la laïcité et de la liberté d'expression. A partir du 2 novembre, les équipes pédagogiques pourront s'appuyer sur des ressources encore enrichies et en ligne.

Mobiliser la société autour de son école

Le lundi 2 novembre 2020, jour de la reprise des classes dans les académies de l'hexagone, l'académie participera à la journée nationale organisée par le ministère de l'éducation nationale. Comme l'a indiqué le ministre Jean-Michel Blanquer, des élus de la République, ainsi que des représentants de toutes les corporations concernées par la liberté d'expression (avocats, journalistes, etc.) seront invités à être présents dans les écoles et les établissements scolaires, auprès des professeurs.

« Nous ne renoncerons pas aux caricatures, aux dessins, même si d'autres reculent. Nous offrirons toutes les chances que la République doit à sa jeunesse. » Emmanuel Macron, dans son discours d'hommage à Samuel Paty le mercredi 21 octobre 2020 à la Sorbonne.

Protection et la défense des élèves et des personnels

Dans le cadre de l'Etat-major départemental de sécurité, le Préfet de La Réunion, la Procureure de la République auprès du tribunal judiciaire de Saint-Pierre, le Procureur de la République auprès du tribunal judiciaire de Saint-Denis ont réaffirmé la mobilisation de l'ensemble des institutions de l'Etat pour faire faire et lutter contre les séparatismes et la radicalisation dans le cadre d'une convention de coopération.

Une réunion de l'ensemble des personnels de direction, présidée par le Préfet de La Réunion et la rectrice de région académique sera organisée dans les prochains jours pour faire le point sur l'ensemble des dispositifs mis en œuvre pour assurer la sécurité des élèves et des enseignants aux abords des établissements et lutter contre la radicalisation.

Contact presse Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9